

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse

06600 – ANTIBES

Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 40

Désignés :30

(dont 10 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)

Présents :16

Visio :0

Votants :32

Procuration.....8

Date de la convocation :

29 mars 2024

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

Délibération 2024-07

OBJET : Compte administratif 2023

Le 5 avril 2024 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Caroline JOUSSEMET, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Hassan EL JAZOULI, Kevin SEBASTIAN, délégués de la Commission syndicale ;

Françoise THOMEL, Xavier WIIK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Arnaud PRIGENT délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Gilbert TAULANE, Daniel LEBLAY, Marie Josée MERO

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET

Catherine LANZA à Anne Laure SEBBAR

Fabrice MORENON à Kevin SEBASTIAN

Françoise BRUNETEAUX à Françoise THOMEL

Roland RAIBAUDI à Daniel LEBLAY

Marie-Louise GOURDON à Anne Marie BOUSQUET

Arnaud PRIGENT à Pierre CORPORANDY

Christophe ULIVIERI à Xavier WIIK

Membres excusés :

Emmanuel DELMOTTE, Khéra BADAQUI, Gilbert HUGUES, Christophe FONCK, Bernard ALENDA, Patrick PEIRETTI, Denise LAURENT, Marc OCCELLI, François WYSZKOWSKI

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023					
	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés (N-1)		197 395,27		7 716 360,59		7 913 755,86
Opérations de l'exercice	7 738 076,88	8 545 322,28	38 003 188,91	38 023 467,79	45 741 265,79	46 568 790,07
TOTAUX	7 738 076,88	8 742 717,55	38 003 188,91	45 739 828,38	45 741 265,79	54 482 545,93
Résultats de clôture		1 004 640,67		7 736 639,47		8 741 280,14
Restes à réaliser	702 068,81	0,00			702 068,81	0,00
TOTAUX CUMULES	8 440 145,69	8 742 717,55	38 003 188,91	45 739 828,38	46 443 334,60	54 482 545,93
RESULTATS DEFINITIFS		302 571,86		7 736 639,47		8 039 211,33

La présentation ci-avant du Compte Administratif de l'exercice 2023 du Syndicat fait apparaître un résultat excédentaire de la Section d'Exploitation de 7 736 639,47 €.

Par ailleurs, le résultat des opérations retracées dans la Section d'Investissement en 2023 correspond à un excédent de 1 004 640,67 €.

Cependant, il est nécessaire de tenir compte du solde des « Restes à Réaliser » en investissement à l'issue de l'exercice 2023, qui porte sur un montant de 702 068,81 € en dépenses.

Le solde global d'exécution du Compte Administratif de l'exercice 2023 s'élève par conséquent à 8 039 211,33 € (excédent).

Le Conseil syndical examine le Compte Administratif de l'exercice 2023.

Le Président, Monsieur LEONETTI, quitte la salle pour le vote.

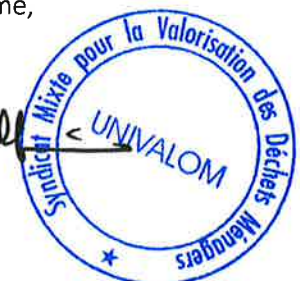
Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Date de mise en ligne :

- 5 AVR. 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004607600010	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus UNIVALOM SYNDICAT MIXTE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANTIBES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions 31

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 34

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 35

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 36

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 37

A8.3 - Opérations liées aux cessions 38

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 39

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 40

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 41

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 42

B1.7 - Etat des engagements reçus 43

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel 44

C1.2 - Etat du personnel de collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 47

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

Accès de l'état du personnel
006-20046076-20240405-2024-07-DE
Date de transmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

48

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 38 003 188,91	G 38 023 467,79	G-A 20 278,88
	Section d'investissement	B 7 738 076,88	H 8 545 322,28	H-B 807 245,40

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 7 716 360,59 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 197 395,27 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 45 741 265,79	Q= G+H+I+J 54 482 545,93	=Q-P 8 741 280,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 702 068,81	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 702 068,81	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 38 003 188,91	= G+I+K 45 739 828,38	7 736 639,47
	Section d'investissement	= B+D+F 8 440 145,69	= H+J+L 8 742 717,55	302 571,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 46 443 334,60	= G+H+I+J+K+L 54 482 545,93	8 039 211,33

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 702 068,81	L 0,00
0	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Accès en ligne : www.univalom.fr
 016 20004000 - 2023-03-2024-01-PL
 Date de télétransmission : 05/04/2024
 Date de réception préfecture : 05/04/2024

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	39 929,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	662 139,31	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	31 470 959,06	25 655 993,99	3 486 935,08	0,00	2 328 029,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 199 300,32	5 112 041,67	43 701,09	0,00	43 557,56
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	169 000,00	62 200,66	29 223,84	0,00	77 575,50
Total des dépenses de gestion courante		36 839 259,38	30 830 236,32	3 559 860,01	0,00	2 449 163,05
66	Charges financières	2 816 457,31	2 014 911,80	0,00	0,00	801 545,51
67	Charges exceptionnelles	222 600,00	195 551,17	7 691,20	0,00	19 357,63
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	38 000,00	8 246,97			29 753,03
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		39 916 316,69	33 048 946,26	3 567 551,21	0,00	3 299 819,22
023	Virement à la section d'investissement	3 140 559,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 469 441,00	1 386 691,44			82 749,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 610 000,00	1 386 691,44			3 223 308,56
TOTAL		44 526 316,69	34 435 637,70	3 567 551,21	0,00	6 523 127,78
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	135 217,31	0,00	0,00	-135 217,31
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 901 520,00	30 630 714,59	1 121 942,35	0,00	148 863,06
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 405 000,00	3 056 417,24	608 000,00	0,00	-259 417,24
75	Autres produits de gestion courante	48 500,00	68 477,63	7 898,11	0,00	-27 875,74
Total des recettes de gestion courante		35 355 020,00	33 890 826,77	1 737 840,46	0,00	-273 647,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	941 020,92	0,00	0,00	-941 020,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	7 436,10	7 436,10			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		35 362 456,10	34 839 283,79	1 737 840,46	0,00	-1 214 668,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 447 500,00	1 446 343,54			1 156,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 447 500,00	1 446 343,54			1 156,46
TOTAL		36 809 956,10	36 285 627,33	1 737 840,46	0,00	-1 213 511,69
Pour information		7 716 360,59				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	64 500,00	19 700,00	39 929,50	4 870,50
21	Immobilisations corporelles	2 639 549,21	1 343 281,55	662 139,31	634 128,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 827 992,00	0,00	0,00	2 827 992,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 532 041,21	1 362 981,55	702 068,81	3 466 990,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 983 400,00	4 912 666,95	0,00	70 733,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	4 997 400,00	4 912 666,95	0,00	84 733,05
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 529 441,21	6 275 648,50	702 068,81	3 551 723,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 447 500,00	1 446 343,54		1 156,46
041	Opérations patrimoniales (2)	220 000,00	16 084,84		203 915,16
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 667 500,00	1 462 428,38		205 071,62
	TOTAL	12 196 941,21	7 738 076,88	702 068,81	3 756 795,52
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	6 864 705,00	7 137 705,05	0,00	-273 000,05
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,01	0,00	299 999,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 164 705,00	7 137 705,06	0,00	26 999,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	4 840,94	4 840,94	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 840,94	4 840,94	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 169 545,94	7 142 546,00	0,00	26 999,94
021	Virement de la section d'exploitation (2)	3 140 559,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 469 441,00	1 386 691,44		82 749,56
041	Opérations patrimoniales (2)	220 000,00	16 084,84		203 915,16
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 830 000,00	1 402 776,28		3 427 223,72
	TOTAL	11 999 545,94	8 545 322,28	0,00	3 454 223,66
	Pour information	197 395,27			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Accuse de réception en préfecture

006-200046076-20240405-2024-07-DE

1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

Date DE 023 = 07/02/24 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	29 142 929,07		29 142 929,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 155 742,76		5 155 742,76
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	91 424,50		91 424,50
66	Charges financières	2 014 911,80	0,00	2 014 911,80
67	Charges exceptionnelles	203 242,37	10 136,49	213 378,86
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	8 246,97	1 376 554,95	1 384 801,92
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		36 616 497,47	1 386 691,44	38 003 188,91

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	38 003 188,91
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 446 343,54	1 446 343,54
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 912 666,95	0,00	4 912 666,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	19 700,00	0,00	19 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 343 281,55	16 084,84	1 359 366,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		6 275 648,50	1 462 428,38	7 738 076,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	7 738 076,88
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	135 217,31		135 217,31
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 752 656,94		31 752 656,94
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 664 417,24		3 664 417,24
75	Autres produits de gestion courante	76 375,74		76 375,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	941 020,92	1 446 343,54	2 387 364,46
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	7 436,10	0,00	7 436,10
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		36 577 124,25	1 446 343,54	38 023 467,79

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	7 716 360,59
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 739 828,38
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 137 705,05	0,00	7 137 705,05
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,01	0,00	0,01
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	11 365,48	11 365,48
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	2 271,01	2 271,01
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	12 584,84	12 584,84
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 376 554,95	1 376 554,95
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		7 137 705,06	1 402 776,28	8 540 481,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	197 395,27
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 840,94
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 742 717,55
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applicable est le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors titres « opérations d'équipement ».

(6) Seule le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	31 470 959,06	25 655 993,99	3 486 935,08	0,00	2 328 029,99
604	Achats d'études, prestations de services	29 095 600,00	24 088 423,53	3 084 845,53	0,00	1 922 330,94
605	Achats de matériel, équipements	114 500,00	66 984,64	3 397,32	0,00	44 118,04
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	31 000,00	36 793,03	2 951,41	0,00	-8 744,44
6063	Fournitures entretien et petit équipt	100 000,00	40 802,96	21 692,37	0,00	37 504,67
6064	Fournitures administratives	10 000,00	27 768,41	2 076,04	0,00	-19 844,45
6066	Carburants	190 500,00	193 081,57	9 765,22	0,00	-12 346,79
6068	Autres matières et fournitures	227 359,06	173 577,25	121 728,00	0,00	-67 946,19
6122	Crédit-bail mobilier	9 000,00	7 630,69	0,00	0,00	1 369,31
6132	Locations immobilières	65 500,00	58 136,04	4 596,51	0,00	2 767,45
6135	Locations mobilières	50 500,00	9 517,40	2 996,26	0,00	37 986,34
6137	Redevances, droits de passage, servitude	176 500,00	129 470,48	5 606,00	0,00	41 423,52
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	102 000,00	33 517,93	19 212,50	0,00	49 269,57
61523	Entretien, réparations réseaux	95 000,00	30 469,59	19 000,00	0,00	45 530,41
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	57 000,00	87 357,37	3 740,95	0,00	-34 098,32
61551	Entretien matériel roulant	153 000,00	242 210,69	6 651,37	0,00	-95 862,06
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 300,00	3 953,80	690,00	0,00	656,20
6156	Maintenance	78 300,00	96 880,82	3 231,38	0,00	-21 812,20
6161	Multirisques	26 400,00	35 207,55	0,00	0,00	-8 807,55
6168	Autres	53 000,00	44 791,81	0,00	0,00	8 208,19
618	Divers	62 200,00	55 512,76	16 370,00	0,00	-9 682,76
6226	Honoraires	40 000,00	41 800,00	0,00	0,00	-1 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	90 700,00	33 400,53	2 072,00	0,00	55 227,47
6231	Annonces et insertions	3 000,00	632,33	0,00	0,00	2 367,67
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	9 294,00	0,00	0,00	10 706,00
6237	Publications	10 000,00	9 990,00	0,00	0,00	10,00
6238	Divers	302 000,00	13 431,70	0,00	0,00	288 568,30
6248	Divers	20 000,00	18 551,94	1 043,09	0,00	404,97
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 395,09	0,00	0,00	-395,09
6256	Missions	1 000,00	1 200,00	0,00	0,00	-200,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 104,19	0,00	0,00	-104,19
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	6 238,39	382,47	0,00	1 879,14
6262	Frais de télécommunications	56 000,00	41 960,63	1 486,27	0,00	12 553,10
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	7 662,22	0,00	0,00	2 337,78
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	32 401,16	2 816,39	0,00	4 782,45
6288	Autres	2 000,00	420,00	360,00	0,00	1 220,00
635111	Cotisant° Foncière des Entreprises	60 000,00	-39 235,00	39 500,00	0,00	59 735,00
635112	Cotisant° Valeur Ajoutée Entreprises	60 000,00	-4 865,00	75 000,00	0,00	-10 135,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	2 641,00	0,00	0,00	2 359,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	6 100,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	27 000,00	11 882,49	35 724,00	0,00	-20 606,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 199 300,32	5 112 041,67	43 701,09	0,00	43 557,56
6218	Autre personnel extérieur	70 000,00	0,00	36 650,99	0,00	33 349,01
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	15 000,00	14 776,92	0,00	0,00	223,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	29 041,78	0,00	0,00	2 958,22
6411	Salaires, appointements, commissions	3 392 990,32	3 449 716,08	0,00	0,00	-56 725,76
6412	Congés payés	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6413	Primes et gratifications	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	8 000,00	27 345,09	0,00	0,00	-19 345,09
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	745 000,00	762 486,00	0,00	0,00	-17 486,00
6452	Cotisations aux mutuelles	25 000,00	26 102,41	0,00	0,00	-1 102,41
6453	Cotisations aux caisses de retraites	570 000,00	497 970,37	0,00	0,00	72 029,63
6458	Cotisant° autres organismes sociaux	35 000,00	5 228,00	0,00	0,00	29 772,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	4 311,95	0,00	0,00	688,05
648	Autres charges de personnel	283 310,00	295 063,07	7 050,10	0,00	-18 803,17
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	169 000,00	62 200,66	29 223,84	0,00	77 575,50
6531	Indemnités élus	50 000,00	45 306,67	0,00	0,00	4 693,33
6532	Frais de mission élus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	4 000,00	2 222,00	0,00	0,00	1 778,00
654	Créances admises en non-valeur	60 000,00	14 670,46	0,00	0,00	45 329,54
6542	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
655	Charges diverses de gestion courante	38 000,00	1,53	29 223,84	0,00	8 774,63
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		36 839 259,38	30 830 236,32	3 559 860,01	0,00	2 449 163,05
= (011+012+014+65)						

Accusé de réception des créances admises en non-valeur
016-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de récépissé : 05/04/2024
Date de récépissé : 05/04/2024

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b) (5)	2 816 457,31	2 014 911,80	0,00	0,00	801 545,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 899 231,23	1 562 862,92	0,00	0,00	336 368,31
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	427 236,08	-37 837,12	0,00	0,00	465 073,20
6618	Intérêts des autres dettes	489 890,00	489 886,00	0,00	0,00	4,00
6688	Autre	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	222 600,00	195 551,17	7 691,20	0,00	19 357,63
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	200,00	7 691,20	0,00	-2 891,20
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	630,00	0,00	0,00	370,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	160 000,00	160 444,79	0,00	0,00	-444,79
672	Reverst excédent collectivité rattach	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	56 000,00	34 276,38	0,00	0,00	21 723,62
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	38 000,00	8 246,97			29 753,03
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	38 000,00	8 246,97			29 753,03
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		39 916 316,69	33 048 946,26	3 567 551,21	0,00	3 299 819,22
023	Virement à la section d'investissement	3 140 559,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 469 441,00	1 386 691,44			82 749,56
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	160 000,00	10 136,49			149 863,51
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 309 441,00	1 376 554,95			-67 113,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 610 000,00	1 386 691,44			3 223 308,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 610 000,00	1 386 691,44			3 223 308,56
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		44 526 316,69	34 435 637,70	3 567 551,21	0,00	6 523 127,78
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	238 762,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	276 599,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-37 837,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	135 217,31	0,00	0,00	-135 217,31
64198	Autres remboursements	0,00	135 217,31	0,00	0,00	-135 217,31
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 901 520,00	30 630 714,59	1 121 942,35	0,00	148 863,06
703	Ventes de produits résiduels	1 850 000,00	1 135 304,43	305 157,49	0,00	409 538,08
706	Prestations de services	29 991 520,00	29 381 401,00	816 784,86	0,00	-206 665,86
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	229,14	0,00	0,00	-229,14
70878	Remb. frais par des tiers	60 000,00	113 780,02	0,00	0,00	-53 780,02
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 405 000,00	3 056 417,24	608 000,00	0,00	-259 417,24
74	Subventions d'exploitation	3 405 000,00	3 056 417,24	608 000,00	0,00	-259 417,24
75	Autres produits de gestion courante	48 500,00	68 477,63	7 898,11	0,00	-27 875,74
752	Revenus des immeubles	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	48 000,00	67 977,63	7 898,11	0,00	-27 875,74
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		35 355 020,00	33 890 826,77	1 737 840,46	0,00	-273 647,23
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	941 020,92	0,00	0,00	-941 020,92
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	369,63	0,00	0,00	-369,63
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 273,76	0,00	0,00	-2 273,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	937 721,53	0,00	0,00	-937 721,53
778	Autres produits exceptionnels	0,00	656,00	0,00	0,00	-656,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	7 436,10	7 436,10			0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	7 436,10	7 436,10			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		35 362 456,10	34 839 283,79	1 737 840,46	0,00	-1 214 668,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 447 500,00	1 446 343,54			1 156,46
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 447 500,00	1 446 343,54			1 156,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 447 500,00	1 446 343,54			1 156,46
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		36 809 956,10	36 285 627,33	1 737 840,46	0,00	-1 213 511,69
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		7 716 360,59				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	64 500,00	19 700,00	39 929,50	4 870,50
2031	Frais d'études	44 500,00	19 700,00	12 210,00	12 590,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	27 719,50	-7 719,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 639 549,21	1 343 281,55	662 139,31	634 128,35
2111	Terrains nus	485 000,00	0,00	0,00	485 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 028 638,89	891 772,39	99 313,34	37 553,16
2154	Matériel industriel	571 737,00	313 854,09	102 498,00	155 384,91
21735	Installations générales (mise à dispo)	80 000,00	38 626,13	0,00	41 373,87
2182	Matériel de transport	443 923,00	70 800,52	441 925,57	-68 803,09
2183	Matériel de bureau et informatique	30 250,32	25 200,32	18 402,40	-13 352,40
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 028,10	0,00	-3 028,10
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 827 992,00	0,00	0,00	2 827 992,00
2313	Constructions	2 827 992,00	0,00	0,00	2 827 992,00
Total des dépenses d'équipement		5 532 041,21	1 362 981,55	702 068,81	3 466 990,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 983 400,00	4 912 666,95	0,00	70 733,05
1641	Emprunts en euros	2 494 000,00	2 433 292,95	0,00	60 707,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	2 479 400,00	2 479 374,00	0,00	26,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		4 997 400,00	4 912 666,95	0,00	84 733,05
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 529 441,21	6 275 648,50	702 068,81	3 551 723,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 447 500,00	1 446 343,54		1 156,46
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 447 500,00	1 446 343,54		1 156,46
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	7 500,00	7 500,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	87 000,00	86 813,99		186,01
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 000,00	14 810,42		189,58
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 338 000,00	1 337 219,13		780,87
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	220 000,00	16 084,84		203 915,16
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	16 084,84		-1 084,84
2313	Constructions	145 000,00	0,00		145 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	60 000,00	0,00		60 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 667 500,00	1 462 428,38		205 071,62
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 196 941,21	7 738 076,88	702 068,81	3 756 795,52
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	6 864 705,00	7 137 705,05	0,00	-273 000,05
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	200 000,00	10 143,00	0,00	189 857,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	200 000,00	0,00	-200 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	6 664 705,00	6 927 562,05	0,00	-262 857,05
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	300 000,00	0,01	0,00	299 999,99
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,01	0,00	299 999,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 164 705,00	7 137 705,06	0,00	26 999,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 840,94	4 840,94	0,00	0,00
1068	Autres réserves	4 840,94	4 840,94	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 840,94	4 840,94	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 169 545,94	7 142 546,00	0,00	26 999,94
021	Virement de la section d'exploitation	3 140 559,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 469 441,00	1 386 691,44		82 749,56
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	7 865,48		-7 865,48
2154	Matériel industriel	70 000,00	0,00		70 000,00
21754	Matériel industriel	0,00	2 271,01		-2 271,01
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00		30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	0,00		50 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00		10 000,00
28031	Frais d'études	15 000,00	2 248,60		12 751,40
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 958,00		-5 958,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	60 189,23		-60 189,23
28128	Aménagement Autres terrains	9 100,00	6 005,96		3 094,04
28131	Bâtiments	36 600,00	71 403,11		-34 803,11
28135	Installations générales, agencements, ..	69 850,00	236 707,79		-166 857,79
28145	Aménagements construction sol d'autrui	20 205,00	19 684,70		520,30
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 720,00	1 719,59		0,41
28151	Installations complexes spécialisées	4 660,00	4 651,05		8,95
28154	Matériel industriel	184 760,00	176 834,25		7 925,75
28173	Constructions (mise à disposition)	368 895,00	238 624,31		130 270,69
28175	Matériel et outillage technique (mad)	102 200,00	79 319,27		22 880,73
28178	Autres immos corporelles (mad)	8 700,00	8 258,78		441,22
28181	Installations générales, agencements	343 701,00	326 201,85		17 499,15
28182	Matériel de transport	98 500,00	92 462,33		6 037,67
28183	Matériel de bureau et informatique	35 300,00	35 481,47		-181,47
28184	Mobilier	2 900,00	3 071,63		-171,63
28188	Autres	7 350,00	7 733,03		-383,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 610 000,00	1 386 691,44		3 223 308,56
041	Opérations patrimoniales (6)	220 000,00	16 084,84		203 915,16
2031	Frais d'études	110 000,00	3 500,00		106 500,00
2131	Bâtiments	80 000,00	0,00		80 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	5 000,00	0,00		5 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	25 000,00	12 584,84		12 415,16
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 830 000,00	1 402 776,28		3 427 223,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		11 999 545,94	8 545 322,28	0,00	3 454 223,66
(= Total des recettes réelles et d'ordre)					

Accusé de réception et de transmission en date du 05/04/2024
 016-200046076-20240405-2024_07-DP
 Date de télétransmission : 05/04/2024
 Date de réception par le service : 05/04/2024

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	197 395,27			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					51 743 415,63									
1641 Emprunts en euros (total)					51 743 415,63									
1237921	CAISSE DES DEPOTS	21/12/2012	30/04/2013	01/02/2014	2 000 000,00	F		3,920	3,920		A	P	N	A-1
2009.058/a1009161	CAISSE D'EPARGNE	14/04/2009	25/06/2009	25/09/2009	3 500 000,00	F		4,380	4,380		T	P	N	A-1
2011,104/A1011559	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2011	08/12/2011	25/03/2012	1 000 000,00	F		5,220	5,220		T	P	N	A-1
2012,040/A1012166	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2012	01/06/2012	25/06/2012	600 000,00	F		5,990	5,990		A	P	N	A-1
5473166	CAISSE DES DEPOTS	30/03/2022	25/05/2022	21/11/2022	1 025 000,00	F		1,190	1,190		T	P	N	A-1
600467178	CREDIT AGRICOLE	06/07/2010	15/09/2010	15/12/2010	3 800 000,00	F		3,460	3,460		T	C	N	A-1
600632270	CREDIT AGRICOLE	02/02/2012	27/02/2012	20/05/2012	500 000,00	F		5,300	5,300		T	P	N	A-1
601188142	CREDIT AGRICOLE	15/06/2016	08/07/2016	08/10/2016	200 000,00	F		1,660	1,660		T	C	N	A-1
601632109	CREDIT AGRICOLE	20/03/2018	30/04/2018	01/05/2019	1 200 000,00	F		1,730	1,730		A	P	N	A-1
602272372	CREDIT AGRICOLE	23/10/2019	26/10/2019	26/10/2020	1 050 000,00	F		0,730	0,730		A	C	N	A-1
602747989	CREDIT AGRICOLE	09/11/2020	20/11/2020	20/11/2021	900 000,00	F		0,920	0,920		A	C	N	A-1
603179693	CREDIT AGRICOLE	17/11/2021	17/11/2021	17/02/2022	1 025 000,00	F		1,400	1,400		T	C	N	A-1
A1015682	CAISSE D'EPARGNE	29/10/2015	27/11/2015	25/03/2016	200 000,00	F		1,950	1,950		T	C	N	A-1
ARE00541-2006-255	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2007	25/11/2008	25/11/2009	16 000 000,00	F		4,330	4,330		A	P	N	A-1
MIN226899/02345511/001	DEXIA CL	17/12/2004	30/06/2005	01/10/2005	3 300 000,00	F		3,890	3,890		T	P	N	A-1
MIN243564EUR	DEXIA CL	30/11/2006	09/11/2006	01/01/2009	6 000 000,00	F		3,880	3,880		A	P	N	A-1
MPH277518EUR	DEXIA CL	07/03/2012	07/03/2012	01/04/2013	9 443 415,63	V	Indices CMS EUR 30 ans et CMS EUR 1an	2,530	2,530		A	P	N	E-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					31 451 974,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					31 451 974,00									
Redevance R1-2 BIS VALOMED	VALOMED	14/04/2009	14/04/2009	30/06/2009	1 451 974,00	F		4,650	4,650		S	P	N	A-1
Redevance R1-2 VALOMED	VALOMED	02/03/2009	02/03/2009	30/06/2009	30 000 000,00	F		4,650	4,650		S	P	N	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					83 195 389,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		26 785 439,49				2 433 292,96	1 562 862,90	0,00	238 762,58	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		26 785 439,49				2 433 292,96	1 562 862,90	0,00	238 762,58	
1237921		0,00	A-1	798 123,25	4,08	F		3,920	142 023,65	36 853,76	0,00	28 543,51
2009.058/a1009161		0,00	A-1	1 282 182,45	5,42	F		4,380	201 881,95	61 716,21	0,00	925,71
2011,104/A1011559		0,00	A-1	526 034,98	7,92	F		5,220	51 701,93	29 156,73	0,00	452,62
2012,040/A1012166		0,00	A-1	356 791,91	8,42	F		5,990	29 194,85	23 441,73	0,00	11 220,21
5473166		0,00	A-1	946 192,19	13,64	F		1,190	63 137,01	11 384,84	0,00	0,00
600467178		0,00	A-1	1 282 500,00	6,67	F		3,460	190 000,00	48 483,26	0,00	1 950,53
600632270		0,00	A-1	270 557,58	8,08	F		5,300	25 508,75	15 190,09	0,00	1 597,61
601188142		0,00	A-1	55 000,00	2,50	F		1,660	20 000,00	1 120,50	0,00	208,40
601632109		0,00	A-1	999 307,22	19,25	F		1,730	41 527,15	18 006,43	0,00	11 572,58
602272372		0,00	A-1	840 000,00	15,75	F		0,730	52 500,00	6 515,25	0,00	1 105,77
602747989		0,00	A-1	792 000,00	21,89	F		0,920	36 000,00	7 617,60	0,00	816,24
603179693		0,00	A-1	943 000,00	22,25	F		1,400	41 000,00	13 560,76	0,00	1 578,50
A1015682		0,00	A-1	40 000,00	1,92	F		1,950	20 000,00	1 023,76	0,00	12,86
ARE00541-2006-255		0,00	A-1	10 460 968,89	14,33	F		4,330	488 594,17	474 116,08	0,00	44 553,44
MIN226899/02345511/001		0,00	A-1	454 247,03	1,50	F		3,890	214 448,26	24 241,67	0,00	4 466,64
MIN243564EUR		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,880	518 890,96	20 412,59	0,00	0,00
MPH277518EUR		0,00	E-3	6 738 533,99	15,25	V	Indices CMS EUR 30 ans et CMS EUR 1an	11,000	296 884,28	770 021,64	0,00	129 757,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		8 566 824,81					2 479 374,00	489 885,90	0,00	0,00

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		8 566 824,81					2 479 374,00	489 885,90	0,00	0,00
Redevance R1-2 BIS VALOMED		0,00	A-1	393 858,81	2,66	F		4,650	114 140,00	22 232,90	0,00	0,00
Redevance R1-2 VALOMED		0,00	A-1	8 172 966,00	2,66	F		4,650	2 365 234,00	467 653,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		35 352 264,30					4 912 666,96	2 052 748,80	0,00	238 762,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MPH277518EUR	DEXIA CL	9 443 415,63	6 738 533,99	3	27,00	du 01/04/2028 au 30/03/2039	2,53	Si ? entre CMS 30ANS et CMS 1AN ? 0,2%, taux 5,86% - 5 x la ? entre CMS 30ANS et CMS 1AN	1 710 312,51		11,000	770 021,64	0,00	19,06
TOTAL (E)		9 443 415,63	6 738 533,99						1 710 312,51			770 021,64	0,00	19,06
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		9 443 415,63	6 738 533,99						1 710 312,51			770 021,64	0,00	19,06

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû au 31/12/N.
(4) Type d'indices.
(5) Taux minimal.
(6) Taux maximal.
(7) Coût de sortie.
(8) Taux maximal après couverture éventuelle.
(9) Niveau du taux au 31/12/N.
(10) Intérêts payés au cours de l'exercice.
(11) Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant).
(12) % par type de taux selon le capital restant dû.

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2023

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	80,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	28 613 730,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	19,06	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	6 738 533,99	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2016-07-05

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	01 - Logiciels bureautiques	5	05/07/2016
L	03 - Tous véhicules	10	05/07/2016
L	04 - Mobilier	5	05/07/2016
L	05 - Matériel de bureau et informatique	5	05/07/2016
L	13 - Autres agencements et aménagements bâtiments	15	05/07/2016
L	19 - Frais d'étude non suivi de réalisation	5	05/07/2016
L	21 - Frais d'insertion non suivi de réalisation	5	05/07/2016
L	22 - Logiciels métiers	10	05/07/2016
L	23 - Autres immobilisations incorporelles	10	05/07/2016
L	24 - Agencements et Aménagements terrains nus 2121	15	05/07/2016
L	25 - Agencements et Aménagements terrains bâtis 2125	15	05/07/2016
L	26 - Construction Bâtiment exploitation usine	40	05/07/2016
L	27 - Construction Bâtiment exploitation compost	25	05/07/2016
L	28 - Bâtiments administratifs	25	05/07/2016
L	29 - Instal Aménagement construction	15	05/07/2016
L	30 - Autres constructions	15	05/07/2016
L	31 - Constructions sur sol autrui - aménagements	25	05/07/2016
L	32 - Constructions sur sol autrui - bâtiments	25	05/07/2016
L	33 - Instal mat et outillage complexes spécialisés	15	05/07/2016
L	34 - Instal mat et outillage techniques spécifiques	40	05/07/2016
L	35 - Matériel industriel	5	05/07/2016
L	36 - Outillage industriel	5	05/07/2016
L	37 - Autres immobilisations corporelles	10	05/07/2016

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Creances douteuses	creances douteuses	8 246,97	0	15 683,07	8 246,97	-7 436,10

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 941 500,00	3 879 636,49
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 494 000,00	2 433 292,95
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 494 000,00	2 433 292,95
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 447 500,00	1 446 343,54
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 447 500,00	1 446 343,54
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 879 636,49	702 068,81	0,00	4 581 705,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 450 000,00	III 1 376 554,95
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 450 000,00	1 376 554,95
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 000,00	2 248,60
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 958,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	60 189,23
28128	Aménagement Autres terrains	9 100,00	6 005,96
28131	Bâtiments	36 600,00	71 403,11
28135	Installations générales, agencements, ..	69 850,00	236 707,79
28145	Aménagements construction sol d'autrui	20 205,00	19 684,70
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 720,00	1 719,59
28151	Installations complexes spécialisées	4 660,00	4 651,05
28154	Matériel industriel	184 760,00	176 834,25
28173	Constructions (mise à disposition)	368 895,00	238 624,31
28175	Matériel et outillage technique (mad)	102 200,00	79 319,27
28178	Autres immos corporelles (mad)	8 700,00	8 258,78
28181	Installations générales, agencements	343 701,00	326 201,85
28182	Matériel de transport	98 500,00	92 462,33
28183	Matériel de bureau et informatique	35 300,00	35 481,47
28184	Mobilier	2 900,00	3 071,63
28188	Autres	7 350,00	7 733,03
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 140 559,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 376 554,95	0,00	197 395,27	4 840,94	1 578 791,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 581 705,30
Ressources propres disponibles	IV 1 578 791,16
Solde	V = IV – II (3) -3 002 914,14

Accusé de réception en préfecture

06 Les comptes 01, 065, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Date de télétransmission : 05/04/2024

Date des comptes 15/29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	Terrains acquis ENTRE 1967 ET 1968	71 182,50	0,00	0
06/02/2023	2 PORTABLES HP	6 898,64	0,00	5
06/02/2023	2 PC PUGET ET ROQUESTERON	4 351,68	0,00	5
14/02/2023	DECH ANTIBES AMENAGEMENT PAYSAGER	171 018,89	0,00	15
15/02/2023	LAVE LINGE ASCOW2086 GTIE+3ANS	2 747,49	0,00	5
16/02/2023	COLLECTEUR BATTERIES CUVE KARCHER DECHETERIES	19 752,00	0,00	5
16/02/2023	ALIMENTATION MODULAIRE DECH VALLAURIS	3 028,10	0,00	10
07/07/2023	DECHETERIE CCAA PDA ET IMPRIM	13 950,00	0,00	5
26/07/2023	BANQUE DECHARGEMENT ROQUEFORT	38 626,13	0,00	25
26/07/2023	REMORQUE PL GQ799GE	33 333,00	0,00	10
17/08/2023	TRACTO 5CX WM 23641 VALLAURIS 320877	155 000,00	0,00	5
23/08/2023	12 BENNES REGIE	108 837,60	0,00	5
24/08/2023	DECH MOUGINS DALLE VEGETAUX	11 275,00	0,00	15
13/10/2023	BOX GRILLAGE BOUT GAZ DECH ROQUEFORT	2 875,00	0,00	5
13/10/2023	BARRIÈRE LEVANTE DECH VALBONNE	5 295,00	0,00	5
06/11/2023	TWINGO E-TECH_GR963TT SIEGE	18 733,76	0,00	10
06/11/2023	TWINGO E-TECH_GR900TT PREV	18 733,76	0,00	10
21/11/2023	PPP AVENANT 16 TRVX CONFORMITE BREFS ACTE 1	708 058,50	0,00	15
21/11/2023	BROYEUR RABAUD VEGETOR 160M37E SEMBOULES	19 347,00	0,00	5
13/12/2023	SOLDE TRVX DECHETERIE PRO ANTIBES	1 420,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 414 464,05	0,00	

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
19/09/2023	CAMERA REcul AC375EC	868,40	5	868,40	0,00	0,00	0,00
21/09/2023	EXTENSION MOE BUREAUX	1 560,00	1	1 560,00	0,00	0,00	0,00
07/11/2023	TRACTO LA COLLE COMPRESSEUR	10 363,45	7	5 677,50	2 271,01	0,00	-2 271,01
Divers							
TOTAL GENERAL		12 791,85					-2 271,01

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 136,49

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2022	Mobilier : Matériel de transport	7 635,12	FREE2MOVE	36	7 635,12	2 545,00	0,00	0,00	10 180,12	20 360,24

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Mise en conformité valorisation énergétique de IUIOM exploitation traitement des déchets ménagers	2006	VALOMED	Mise en conformité valorisation énergétique de IUIOM exploitation traitement des déchets ménagers	31 451 974,00	31 451 974,00	216	26/09/2026

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,69	0,80	15,49	8,80	3,69	12,49
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif principal 2è classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Employée Gestion RH	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Employée d'Administration Accueil	C	1,69	0,00	1,69	0,00	1,69	1,69
Responsable des RH	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		97,80	1,20	99,00	43,00	48,00	91,00
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de quai	C	24,00	0,00	24,00	0,00	24,00	24,00
Agent qualifié d'exploitation	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Agents de Prévention	C	14,00	0,00	14,00	0,00	14,00	14,00
Chargé de mission - Collaborateur	A	0,00	1,20	1,20	0,00	1,20	1,20
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Mecanicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Prévention	B	2,80	0,00	2,80	0,00	2,80	2,80
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accuse de réception en préfecture
00/00/00
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		112,49	2,00	114,49	51,80	51,69	103,49

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20240405-2024-07-DE Date de télétransmission : 05/04/2024 Date de réception préfecture : 05/04/2024
--



SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

NOTE EXPLICATIVE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi « NOTRe », a modifié l'article L.2313-1 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et comptes et applicable au Syndicat UNIVALOM.

Plus précisément, la Loi a créé l'obligation, pour les collectivités et leurs groupements, de produire en annexe de chaque Compte Administratif une « *note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* ».

Références :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070633&idArticle=LEGIARTI000006389868&dateTexte=&categorieLien=cid>
- https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=87ADEFB4FF6364E9CE1104720B1CE365.tpdila08v_3?idArticle=LEGIARTI000031066584&cidTexte=LEGITEXT000006070633&dateTexte=20160411&categorieLien=id&oldAction=&nbResultRech=

I- Contexte de l'exercice 2023 :

La compétence relative au traitement des déchets a été exploitée de façon conforme au Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP).

Dans ce cadre, un Avenant n°16 a été approuvé par VALOMED et le Syndicat et a porté sur les points suivants :

- Adhésion de la communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) à UNIVALOM
- Mise en conformité « BREF » de l'UVE
- Adaptation des conditions relatives aux options du CPPP, traitement des déchets verts et des encombrants
- Modification de la formule de révision du contrat de PPP
- Précisions sur les modalités de fin de contrat du PPP.

L'année 2023 a par ailleurs vu une légère baisse des volumes d'Ordures Ménagères Résiduelles traités, à 114 494 tonnes.

II- Détail du Compte Administratif de l'exercice 2023 :

Le Compte Administratif syndical de l'exercice 2023, établi conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable « M4 » applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC), fait apparaître les résultats suivants :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

II.1- Section d'Exploitation :

• Dépenses :	<u>Réalisations</u>	<u>Rattachements</u>
- Chapitre « 011 » : charges à caractère général Ce poste concerne essentiellement les redevances de fonctionnement prévues dans le Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) ainsi que le traitement des déchets pour l'exercice 2023. Il inclut également les frais engendrés par l'exploitation des déchèteries (ex : fluides, entretien et maintenance des bâtiments et engins, etc.).	25 655 993,99	3 486 935,08
- Chapitre « 012 » : charges de personnel et assimilés Ces dépenses portent sur les rémunérations, indemnités et charges sociales relatives aux effectifs d'UNIVALOM, qu'il s'agisse des agents affectés aux déchèteries, des « agents de prévention », des chauffeurs de la Régie de transport ou du personnel administratif.	5 112 041,67	43 701,09
- Chapitre « 65 » : autres charges de gestion courante Ce chapitre englobe principalement les indemnités et charges concernant les élus (délégués syndicaux).	62 200,66	29 223,84
=> Total des dépenses de gestion courante	30 830 236,32	3 559 860,01
- Chapitre « 66 » : charges financières Ce poste concerne les intérêts acquittés par le Syndicat au titre des emprunts bancaires, ainsi que des Redevances de financement prévues au CPPP (« R1-2 » et « R1-2bis »).	2 014 911,80	0,00
- Chapitre « 67 » : charges exceptionnelles Ce poste englobe principalement l'engagement pour le versement du solde d'une pénalité de résiliation anticipée du contrat de vente d'électricité avec EDF quitté au profit de ventes sur le marché libre plus rémunératrices pour UNIVALOM (cf. Autorisation de résiliation et Avenant n°15 au CPPP approuvés le 06 avril 2022).	195 551,17	7 691,20
- Chapitre « 68 » : dotations aux provisions et dépréciations Ce Chapitre concerne les dotations aux dépréciations de créances douteuses (antériorité supérieure à 2 ans) détenues par le Syndicat, telles que communiquées par le Service de Gestion Comptable d'Antibes.	8 246,97	
=> Total des dépenses réelles d'exploitation	33 048 946,26	3 567 551,21

Accusé de réception en préfecture
006-200043076-20240315-000000000
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

- Chapitre « 042 » : opérations d'ordre de transferts entre sections 1 386 691,44

Il s'agit de la valeur comptable d'éléments d'actifs à céder ou à mettre à la réforme (10 136,49 €) ainsi que des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles au titre de l'exercice 2023 (1 376 554,95 €).

=> Total des dépenses d'ordre d'exploitation 1 386 691,44

TOTAL DES DEPENSES

34 435 637,70

3 567 551,21

• Recettes :

Réalisations

Rattachements

- Chapitre « 13 » : atténuation de charges 135 217,31

Il s'agit du remboursement des indemnités journalières de maladie par la caisse de prévoyance.

- Chapitre « 70 » : ventes de produits 30 630 714,59 1 121 942,35

Dont :

- Participation des EPCI membres 15 897 179,74 125 000,00
- Ventes de produits résiduels 1 135 304,43 305 157,49
- Vente d'électricité 9 201 097,15 0,00
- Apports extérieurs de VALOMED 1 204 527,88 330 274,78
- Recettes des déchèteries + SMED 3 029 840,19 332 310,08
- Autres 162 765,20 29 200,00

- Chapitre « 74 » : subventions d'exploitation 3 056 417,24 608 000,00

Il s'agit essentiellement des participations reçues des co-organismes, dits « soutiens » (ex : Citéo, Ecomaison, OCAD3E, etc.).

- Chapitre « 75 » : autres produits de gestion courante 68 477,63 7 898,11

Ce poste englobe la redevance annuelle de VALOMED pour 500€ et principalement la part salariale sur les titres-restaurant à hauteur de 58 140,80 €, des régularisations fournisseurs de 2 894,27 € et le remboursement de la TICPE pour 6 942,56 €.

=> Total des recettes de gestion des services 33 890 826,77 1 737 840,46

- Chapitre « 76 » : produits financiers 0,00

- Chapitre « 77 » : produits exceptionnels 941 020,92

Il s'agit de régularisations sur factures à des usagers pour 3 299,36€ et de mandats annulés sur exercices antérieurs pour 937 721,53€.

- Chapitre « 78 » : reprise sur provisions 7 436,10

=> Total des recettes réelles 34 839 283,79

1 737 840,46

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

- Chapitre « 042 » : opérations d'ordre de transferts entre sections 1 446 343,54

Ce Chapitre concerne exclusivement la quote-part de subventions d'investissement transférées au résultat au titre de l'exercice 2023, portant notamment sur la répercussion des dépenses d'investissement réalisées sur les déchèteries syndicales.

=> Total des recettes d'ordre 1 446 343,54

=> Total des recettes d'exploitation de l'exercice 36 285 627,33 1 737 840,46

- Excédent d'exploitation reporté de 2022 (R002) : 7 716 360,59

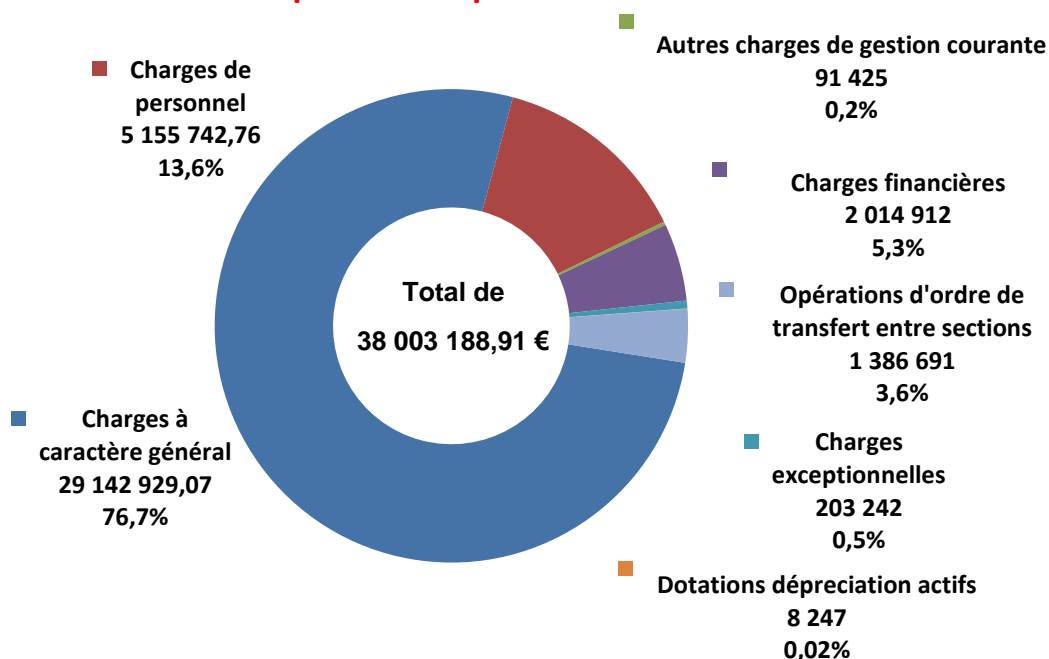
TOTAL DES RECETTES 44 001 987,92 1 737 840,46

• **Synthèse de la Section d'Exploitation :**

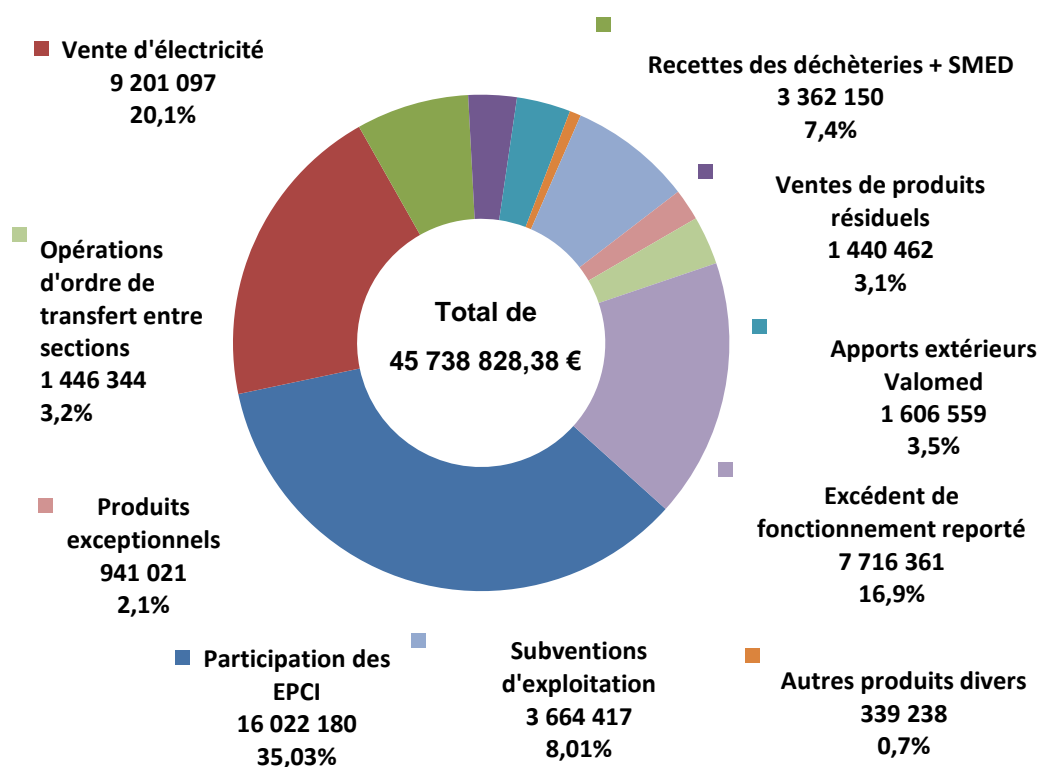
DEPENSES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé estimé	RECETTES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé estimé
Charges à caractère général	31 470 959	29 142 929	Participation des EPCI	16 567 520	16 022 180
Charges de personnel	5 199 300	5 155 743	Vente d'électricité de l'UVE	9 000 000	9 201 097
Autres charges de gestion courante	169 000	91 425	Recettes des déchèteries	3 070 000	3 362 150
Charges financières	2 816 458	2 014 912	Vente de produits résiduels	1 850 000	1 440 462
Charges exceptionnelles	222 600	203 242	Apports extérieurs Valomed	1 350 000	1 606 559
Dotations aux provisions des actifs circulants	38 000	8 247	Autres produits divers	119 936	339 238
Virement à la Section d'Investissement	3 140 559	0	Subventions d'exploitation	3 405 000	3 664 417
Opérations d'ordre de transfert entre Sections	1 469 441	1 386 691	Produits exceptionnels	0	941 021
			Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 447 500	1 446 344
			Excédent de fonctionnement reporté	7 716 361	7 716 361
Total	44 526 317	38 003 189	Total	44 526 317	45 739 828

Ces éléments illustrent la gestion rigoureuse du service public de traitement des déchets et de gestion de déchèteries par UNIVALOM. En effet, outre la totale lisibilité du coût de fonctionnement de l'UVE, le Syndicat optimise le coût des achats effectués au moyen de marchés publics, de la masse salariale, ainsi que des financements.

Dépenses d'exploitation



Recettes d'exploitation



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

La structure de la Section d'Exploitation du Compte Administratif de l'exercice 2023 reflète l'évolution des compétences du Syndicat : le coût de fonctionnement de l'UVE et des divers marchés publics complémentaires au CPPP représentent la grande majorité des dépenses, parmi lesquelles le poids de la masse salariale est très contraint alors que la compétence

optionnelle de gestion de déchèteries a progressé sensiblement sous l'effet de l'exploitation en année pleine des sites apportés par la CASA en 2018.

Par ailleurs, la participation des membres constitue la principale ressource, étant cependant souligné que la contribution de la valorisation énergétique a très fortement progressé en 2023 après que le Syndicat ait décidé d'optimiser les conditions de la vente d'électricité. Enfin, les « soutiens » (subventions) représentent des recettes substantielles.

II.2- Section d'Investissement

• <u>Dépenses</u> :	<u>Réalisations</u>	<u>Restes à réaliser</u>
- Chapitre « 20 » : Immobilisations incorporelles	19 700,00	39 929,50
Il s'agit principalement d'études concernant l'aménagement du terrain destiné au compostage.		
- Chapitre « 21 » : Immobilisations corporelles	1 343 281,55	662 139,31
Elles concernent essentiellement des acquisitions d'engins de déchèteries et des aménagements réalisés au sein de ces dernières.		
- Chapitre « 23 » : Immobilisations en cours	0,00	
=> Total des dépenses d'équipement	1362 981,55	702 068,81
- Chapitre « 16 » : Emprunts et dettes assimilés	4 912 666,95	
Il s'agit du remboursement de la part « capital » des emprunts bancaires pour 2 433K€ et des Redevances de financement découlant du CPPP (« R1-2 » et « R1-2bis ») pour 2 479K€.		
- Chapitre « 27 » : Autres immobilisations financières	0,00	
=> Total des dépenses financières	4 912 666,95	
=> Total des dépenses réelles d'investissement	6 275 648,50	702 068,81
- Chapitre « 040 » : Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 446 343,54	
Il s'agit de l'amortissement, au compte 139, d'une quote-part des subventions d'investissement perçues de la Région, du Département et des EPCI membres au titre de la couverture des emprunts réalisés par le Syndicat dans le cadre de la modernisation de l'UVE ainsi que de la mise aux normes et le développement des déchèteries.		
- Chapitre « 041 » : Opérations patrimoniales	16 084,84	
Ce poste concerne la régularisation d'immobilisations réalisées par le Syndicat dans le cadre de la déchèterie d'Antibes		
=> Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 462 428,38	

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception en préfecture : 03/04/2024

=> **Total des dépenses d'investissement de l'exercice** 7 738 076,88

702 068,81

• **Recettes :**

	Réalisations	Restes à réaliser
- Chapitre « 13 » : subventions d'investissement reçues	7 137 705,05	
- Chapitre « 16 » : emprunts et dettes assimilés	0,01	
=> Total des recettes d'équipement	7 137 705,06	
- Chapitre « 10 » : autres réserves	4 840,94	
=> Total des recettes financières	4 840,94	
=> Total des recettes réelles d'investissement	7 142 546,00	
- Chapitre « 040 » : Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 386 691,44	
<p>Il s'agit des recettes corrélatives aux dotations aux amortissements des actifs immobilisés effectuées au titre de l'exercice 2023 (comptes 28x) ainsi qu'aux sorties d'actifs mis à la réforme (comptes 20x et 21x).</p>		
=> Total des prélèvements provenant de la Section d'Exploitation	1 386 691,44	
- Chapitre « 041 » : Opérations patrimoniales	16 084,84	
<p>Ce poste concerne l'intégration en immobilisations en cours d'études relatives à la déchetterie d'Antibes.</p>		
=> Total des recettes d'ordre d'investissement	1 402 776,28	
=> Total des recettes d'investissement de l'exercice	8 545 322,28	
=> Excédent d'investissement reporté de 2022	197 395,27	
=> Total des recettes d'investissement	8 742 717,55	

• **Synthèse de la Section d'Investissement :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé estimé
Immobilisations incorporelles	64 500	59 630
Immobilisations corporelles	2 639 549	2 005 421
Immobilisations en cours	2 827 992	0
Subventions d'investissement	4 000	0
Emprunts et dettes assimilés	4 983 400	4 912 667
Autres immobilisations financières	10 000	0
Opérations d'ordre de transfert entre Sections	1 447 500	1 446 344
Opérations patrimoniales	220 000	16 085
Total	12 196 941	8 440 146

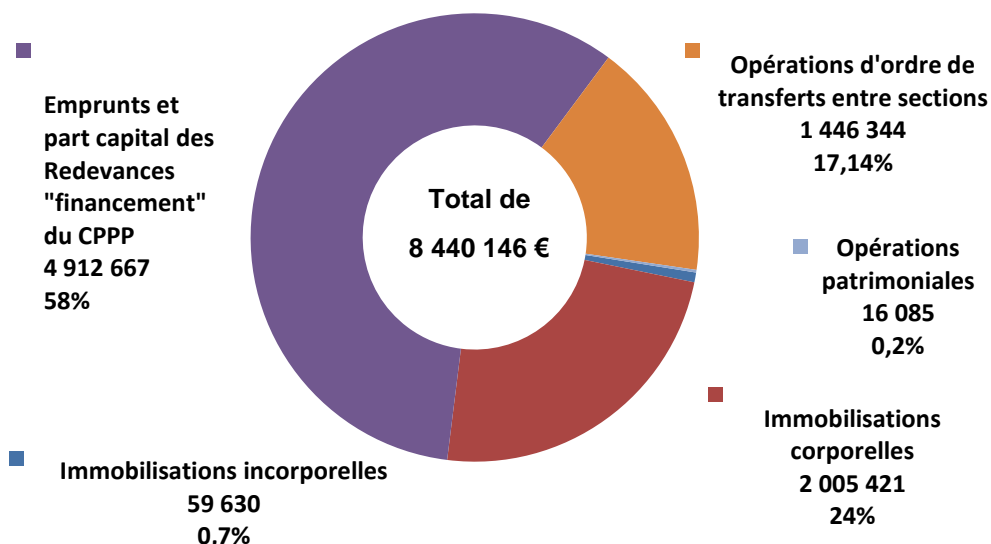
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé estimé
Subventions d'investissement reçues	6 864 705	7 137 705
Emprunts et dettes assimilés	300 000	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisation en cours	0	0
Dotations, fonds divers et réserves	4 841	4 841
Dépôts et cautionnements reçus	0	0
Virement de la Section d'Exploitation	3 140 559	0
Opérations d'ordre de transfert entre Sections	1 469 441	1 386 691
Opérations patrimoniales	220 000	16 085
Excédent d'investissement reporté	197 395	197 395
Total	12 196 941	8 742 718

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

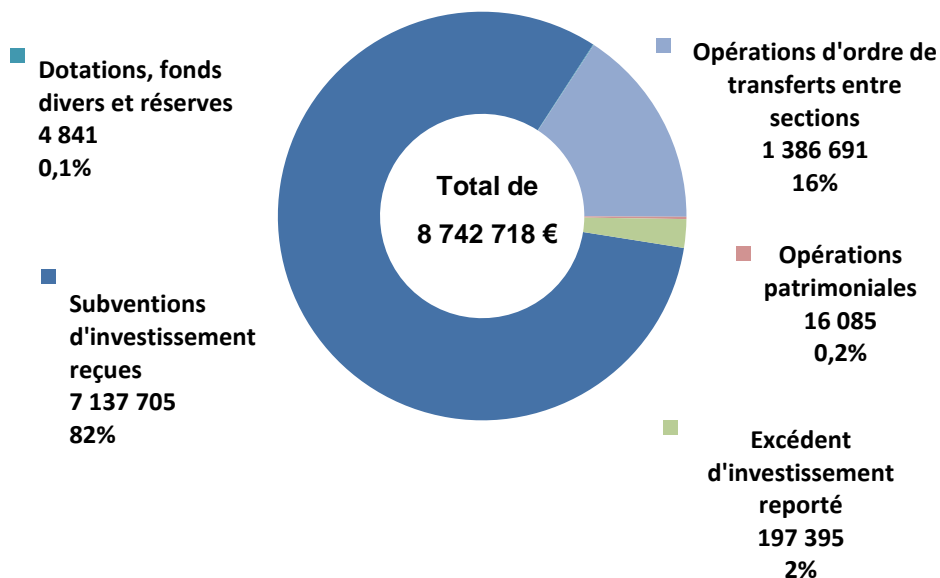
Sur le plan des dépenses, il peut être noté que le Syndicat réalise des investissements au plus juste niveau possible, tandis que le remboursement de la dette (emprunts bancaires et redevances de financement du CPPP) se poursuit à un niveau soutenu.

S'agissant des recettes, le recours à l'endettement ne concerne que le financement de la mise aux normes ou le développement des déchèteries ; les ressources propres du Syndicat représentent la grande majorité des recettes d'investissement.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Par conséquent, les résultats cumulés de clôture de l'exercice 2023 sont les suivants :

- Section d'Exploitation (excédent)	7 736 639,47
- Section d'Investissement (déficit)	302 571,86
TOTAL REPORTE	8 039 211,33

Accusé de réception en préfecture
006-200040016-20240405-2024-07-02
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

III- Synthèse :

Le Compte Administratif syndical retraçant les opérations réalisées au cours de l'année 2023 telles que détaillées ci-avant fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF 2023					
	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultats reportés (N-1)		197 395,27		7 716 360,59		7 913 755,86
Opérations de l'exercice	7 738 076,88	8 545 322,28	38 003 188,91	38 023 467,79	45 741 265,79	44 830 949,61
TOTAUX	7 638 076,88	8 742 717,55	38 003 188,91	45 739 828,38	45 741 265,79	51 894 688,92
Résultats de clôture		1 004 640,67		7 736 639,47		8 741 280,14
Restes à réaliser	702 068,81				702 068,81	
TOTAUX CUMULES	8 440 145,69	8 742 717,55	38 003 188,91	45 739 828,38	46 443 334,60	54 482 545,93
RESULTATS DEFINITIFS		302 571,86		7 736 639,47		8 039 211,33

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 fait ainsi apparaître un résultat de la Section d'Exploitation de 7 736 639,47 € (excédent).

Le résultat de la Section d'Investissement à reporter en 2023 s'élève à 1 004 640,67 € (excédent), après reprise du déficit reporté de 2022, soit – 4 840,94 € et avant prise en compte des « Restes à réaliser » qui représentent 702 068,81 € en dépenses, soit un Résultat Global d'Investissement de 302 571,86 €.

Le Solde Global d'Exécution à reporter en 2024 est donc de 8 039 211,33 €, dont 1 004 640,67 € au titre de l'Excédent d'investissement (poste R001) et 7 736 639,47 € au titre de l'Excédent d'exploitation (poste R002).

IV- Conclusion :

Le solde global d'exécution de la gestion de l'année 2023 est donc satisfaisant et permet d'envisager l'avenir sereinement, et ce dès le Budget Primitif de l'exercice 2024 qui comporte, de fait, une reprise d'excédents de l'ordre de 8 millions d'euros.

Le Président du Syndicat UNIVALOM

Jean LEONETTI

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

IV — ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES :
 Pour : 32
 Contre : /
 Abstentions : /
 Date de convocation :
 Le 29 mars 2024

Présenté par le Président,
 A ANTIBES le 5 avril 2024

Le Président,

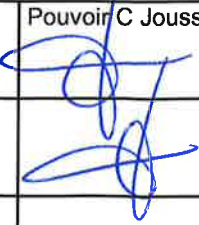




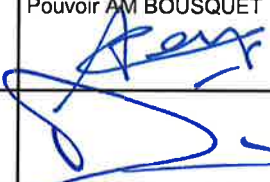
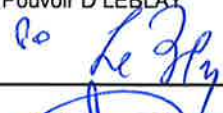





Jean LEONETTI



Délibéré par le Comité syndical réuni en session le 5 avril 2024
 A ANTIBES, le 5 avril 2024
 Les membres du Comité syndical,

Hassan EL JAZOULI	
Anne-Marie BOUSQUET	
Khéra BADAOUI	Excusée
Xavier WIIK	
Françoise THOMEL	
Anne Laure SEBBAR	
Joseph CESARO	
Emmanuel DELMOTTE	Excusé
Christophe FONCK	Excusé
Fabrice MORENON	Pouvoir K Sebastian
Kevin SEBASTIAN	
Catherine LANZA	Pouvoir AL Sebbar

Accusé de réception en préfecture
 006-200046076-20240405-2024-07-DE
 Date de télétransmission : 05/04/2024
 Date de réception préfecture : 05/04/2024

Jean Pierre DERMIT	Pouvoir C Joussemet 
Caroline JOUSSEMET	
François WYSZKOWSKI	
Philippe DELEAN	
Gilbert HUGUES	Excusé
Patrick PEIRETTI	Excusé
Bernard ALEND	Excusé
Christophe ULIVIERI	Pouvoir X WIK 
Marc OCCELLI	Excusé
Françoise BRUNETEAUX	Pouvoir F. Thome 
Emmanuel BLANC	
Denise LAURENT	Excusée
Marie Louise GOURDON	Pouvoir AM BOUSQUET 
Jean Marc DELIA	
Roland RAIBAUDI	Pouvoir D LEBLAY 
Arnaud PRIGENT	
Pierre CORPORANDY	Pouvoir A PRIGENT 
Daniel LEBLAY	
Gilbert TAULANE	
Marie Josée MERO	

Accuse de réception en préfecture
006-2100046076-20240405-2024-07-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024